

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 21/01/2014**

L'an deux mille quatorze,  
Le vingt et un janvier deux mille quatorze à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du treize janvier 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	08
Nombre de conseillers absents :	

**Etaient présents** : Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, M. LALLOUETTE Joël, M. ANGO Jacques-Vianney, Mme LECLERE Claudine

**Absents** :

**Absents excusés** : Mme BLOT Laura, M. EL KHIDER Mustapha, M. RINALDI Serge, M. GIRARD Pascal

**Pouvoirs** : Mme WINISDOERFFER Inès à Mme GUERIN Denise ; Mme SAINT PIERRE Valérie à M. CABART Jean-Claude, M. JEANNOT Christophe à M. LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine,

**Secrétaire** : Mme AUBRY Christine

Affiché le : 27/01/2014

**OBJET : FINANCES COMMUNALES - TARIFS COMMUNAUX - FAX  
N°14/04**

Vu la délibération n°13/41 du 04/06/2013 relative aux tarifs communaux applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Considérant le nombre croissant de fax passés en faveur des administrés,

Considérant que ce service été gratuit jusqu'à ce jour,

Considérant qu'il serait judicieux de solliciter une participation financière pour ce service aux administrés à l'exception des associations de Pargny sur Saulx.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, et par vote à l'unanimité,

⇒ **FIXE le coût d'un fax d'une page à 0.20€ pour les administrés  
(gratuit pour toutes les associations)**

Fait à PARGNY SUR SAULX,  
Le Maire  
Denise GUERIN.